

La problématique du statut phonologique du ton moyen dans les langues kwa de Côte d'Ivoire : le cas du baoulé

Ange Aristide Kouassi MOLOU

molplaykouassi@yahoo.fr

Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Abstract: This study focuses on a suprasegmental element of all the phonological system of Baule, Kwa languages of Ivory Coast. It has indeed treating your way in phonological picture of the Baoule. We called comparative methodological analysis tone for tone from the smallest meaningful minimum units of language to carry out this study. It is specifically in this perspective of analysis discussed from tonal achievements phonological value of the average tone Baule.

Keywords: *suprasegmental element, comparative methodology, significant minimum unit, tonal performance, your way.*

INTRODUCTION

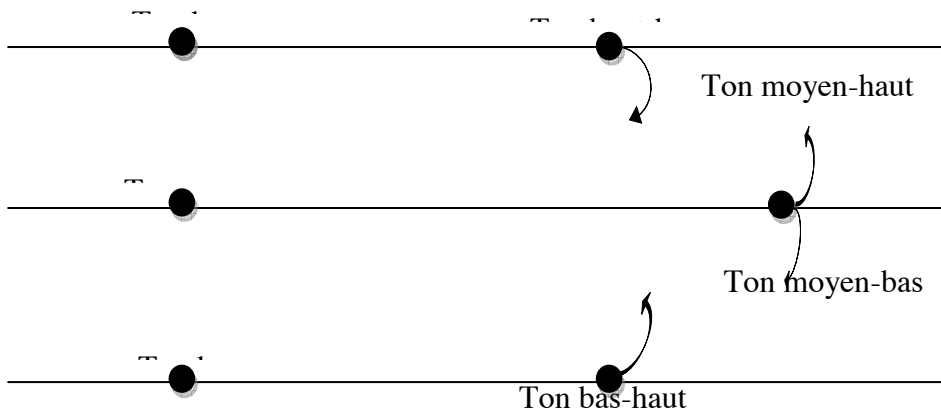
Le baoulé est une langue kwa de Côte d'Ivoire parlée au centre du pays par environ 3 943 667 locuteurs (selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2014). Ce parler est classé comme le plus important des langues kwa de Côte d'Ivoire en termes de locuteurs et selon les études antérieures il fait partie du groupe des langues à ton, c'est-à-dire des langues qui contiennent dans leurs tableaux phonologiques des unités tonales. Ce qui sous-entend que le baoulé utilise des tons pour créer la différenciation lexicale entre les items et même une fonction tonale dans sa structure grammaticale. Toutes les études des descripteurs spécialistes du baoulé ont, à l'unanimité, montré que cette langue compte dans son système phonologique trois tons à savoir le ton haut, le ton bas et le ton moyen.

Cependant, force est de constater que la méthodologie utilisée dans ces études reste identique, c'est-à-dire la comparaison ton à ton à partir des plus

petites unités minimales significatives (paire minimale). Ainsi, le ton étant une entité suprasegmentale et/ou intrasegmentale dont le premier but est de distinguer les unités lexicales d’une langue donnée, il serait plus efficace dans une description scientifique de tenir compte de plusieurs niveaux de représentations : le niveau segmental, le niveau intrasegmental, le niveau infrasegmental et le niveau suprasegmental puisque qu’ils interagissent.

I. L’APERÇU THEORIQUE

TIMYAN Judith (1975 : 261-281) fait la représentation des trois tons simples dits phonologiques et des tons modulés du baoulé comme suit :



L’observation du graphe montre que les tons simples du baoulé font partie du même paradigme. Le ton moyen constitue la frontière de réalisation des deux tons haut et bas. Toutefois, rappelons que l’environnement de réalisation de ces tons est très souvent vocalique.

II. LES FAITS

Observons les données en A, B et C suivantes utilisées dans la recherche des paires minimales pour identifier des phonèmes (au niveau tonal) du baoulé.

A

1. sá « main » / sà « tache dans l’igname » / s̄a « gingembre »
2. té « (le) mal » / t̄è « sacrifice » / t̄ē « filet »
3. sé « canari » / s̄è « funérailles » / s̄ē « juste »

B

1. f̄ā « terre »
2. s̄ā « ainsi »
3. s̄ōk̄ō « écumoire »

C

| | |
|----------|---|
| 1. blā | « femme » |
| 2. trō | « sauce » |
| 3. mlā | « mercredi » |
| 4. bōtrō | « ville » |
| 5. ñnā | « feuille, type » |
| 6. mlā | « loi » |
| 7. blō | « poisson, espèce » |
| 8. fwē | « samedi » |
| 9. srā | « piquer » (Agrammaticalité catégorielle) |

1. Les voyelles sur lesquelles se réalise le ton moyen : a ; ε ; ɔ ; o et e.
2. Les consonnes devant lesquelles se réalise le ton moyen : s ; t ; f ; b ; m ; j.
3. Les structures syllabiques où le ton moyen se réalise :
 - monosyllabe CV
 - semi-dissyllabe CIV (l peut prendre la forme phonémique de r ; l, j ; w).
 - dissyllabe CVCV.

III. ANALYSES

La réalisation du ton moyen dans cette langue est conditionnée comme suit :

- Le ton moyen se réalise sur les voyelles antérieures mi-fermées ou mi-ouvertes (e ou ε) ou leurs correspondantes postérieures (o et ɔ) en contexte monosyllabique.
- Le ton moyen se réalise sur la voyelle centrale « a » en monosyllabe également.
- Le ton moyen ne se réalise que devant les consonnes sourdes fricatives et occlusives.
- Sa réalisation dans d’autres contextes est tributaire de la carcace lexicale CIV qui, en réalité est CVCV en structure sous-jacente : cette réalisation est purement phonétique.

Dans ce cas quels phénomènes linguistiques caractérisent réellement la réalisation du ton moyen ?

Il s’agit, en effet, de circonscrire les domaines de réalisation du ton moyen afin de les analyser succinctement.

IV. LE SEGMENT, L’INTRASEGMENT, L’INFRASEGMENT ET LE SUPRASEGMENT

La seule méthode efficace utilisée pour l’identification des phonèmes (les tons) d’une langue est l’opposition. Ainsi cette opposition peut se faire à divers niveaux à savoir le niveau des segments, des intrasegments, des infrasegments et des suprasegments.

IV-1 : LE SEGMENT

Les segments sont des traits caractéristiques qui, par leur combinaison sont capables de sens. Ils sont en effet situés sur l’axe syntaxique linéaire sur lesquels peuvent se réaliser d’autres unités qualifiées de suprasegments. Les segments contiennent dans leurs différentes matrices des caractéristiques intrinsèques spécifiques qui leurs permettent de se distinguer des autres.

Exemple :

| | |
|---------------|---------------|
| p | b |
| occlusive | occlusive |
| bilabiale | bilabiale |
| sourde | sonore |

Ces deux consonnes phonologiques du baoulé se distinguent par leurs traits de sonorité.

IV-2 : L’INTRASEGMENT

L’intrasegment est un trait prosodique qui est associé à un segment. Il fait partie intégrante du segment dont il est associé. Il constitue en effet l’un des traits définitoires du segment. L’intrasegment et le segment sont intimement liés dans leur catégorie segmentale. L’intrasegment est en effet l’un des traits forts du segment capable d’influencer ou de modifier la structure suprasegmentale des constituants et donc en dehors du segment dont il est lié intrinsèquement. Il est à l’origine de la sonorité des phonèmes du baoulé.

Partant de l’hypothèse selon laquelle toutes les réalisations du ton moyen en structure CIV relèvent d’un contexte phonétique, nous pouvons de facto déduire que cette réalisation tonale, en l’occurrence le ton moyen est restreint par les seuls domaines vocaliques de la voyelle centrale « a » et l’antérieure mi-ouverte « ε ». En réalité, il faut (re)considérer le niveau d’analyse des faits. En effet, en plus de sa fonction d’entité suprasegmentale (réalisation au-dessus du segment), le ton en baoulé a une fonction intrasegmentale (à l’intérieur du segment). Ce trait intrasegmental incorporé dans la matrice des segments (phonèmes consonantiques et/ou vocaliques) est prosodique. Il définit les lois de combinaison des phonèmes dans la langue : rigidité ou perméabilité des unités supra ou intra prosodiques. Ainsi, tous les phonèmes du baoulé contiennent chacun un trait prosodique sous-jacent qui, en structure de surface participe à l’élaboration de la couche suprasegmentale des combinaisons phonémiques des items dans cette langue kwa de Côte d’Ivoire. De ce qui précède, voici ci-dessous comment les matrices de quelques phonèmes du baoulé peuvent se présenter :

| | | labiales | Den- tales | Pala- tales | Vélai- res | Labio- vélares | Trait prosodique |
|------------|-----------|----------|---------------|----------------|---------------|-------------------|------------------|
| Occlusives | Sourdes. | p | t | c | k | kp | + ou - fort |
| | Sonores. | b | d | ʔ | g | gb | + ou - fort |
| Fricatives | Sourdes. | f | s | | | | + ou - fort |
| | Sonores. | v | z | | | | + ou - fort |
| Sonantes | Nasales | m | | | | | + ou – fort |
| | Glides | | l | j | w | | + ou – fort |
| | Vibrantes | | r | | | | + ou – fort |

Le trait + ou – prosodique de ces phonèmes en baoulé ne sont rien d’autres que les contenus intrasegmentaux de ces consonnes. Ils contrôlent tout l’environnement prosodique dans la chaîne lexicale des items. En effet, le trait prosodique +fort ou – fort est défini par la syllabe que forment la consonne et la voyelle dans la suite lexicale. En fait, dans cette langue lorsque le trait prosodique intrasegmental + fort du phonème est réalisé alors le ton suprasegmental est influencé et donc modifié dans sa réalisation. Alors, la réalisation qui en découle a un statut phonétique. Cependant lorsque le trait prosodique intrasegmental – fort du phonème est réalisé, le trait suprasegmental, c’est-à-dire le ton sur la position vocalique reste intact. Dans ce cas, la réalisation tonale en surface est identique à celle réalisée en structure sous-jacente. Il n’y a pas eu de modification de ton. Cette réalisation est alors phonologique.

IV-3 : L’INFRASEGMENT

L’infrastructure est un trait prosodique de nasalité qui définit toute la couche segmentale. Il affecte la structure lexicale des items et influence la réalisation des autres segments dans la suite. Ce trait est déterminant dans les langues à phonèmes nasals. Il faut rappeler que ce trait dit infrastructure est un élément définitoire dans la matrice des phonèmes du baoulé. Il est, en effet, à l’origine des phonèmes nasals en baoulé : les consonnes et voyelles nasales. Syntactiquement le trait infrastructure est transcrit sous le segment qu’il affecte d’où son nom infra-segment. D’une manière générale, dans les langues à phonème nasal comme le baoulé, le trait nasal est fort et très souvent il est transmis au phonème proche de son environnement de réalisation dans la structure lexicale. Il nasalise aussitôt ce phonème et modifie ainsi sa matrice. Pour illustrer ce fait, nous utilisons par exemple le phonème [m] qui se définit comme suit : labiale, sonante et nasale. Il transmet son trait nasal comme dans les exemples suivants : mlā « Mercredi », máza « Menstrues », mĕ « (le) monde », mú « marque du pluriel ».

Cependant, il y a des items dans lesquels le trait nasal de [m] reste moins fort et donc la nasalité (l’infrasegment) n’est pas transmise au segment suivant sa position lexicale. Exemple : mlā « Loi », mé « 3è du PL », mē « Flûte ».

IV-4 : LE SUPRASEGMENT

Le suprasegment est également un trait de segment qui se réalise au-dessus du segment. Il est un trait prosodique qui caractérise les langues dites à ton. Cet élément est très essentiel dans l’étude phonologique de ces types de langue puisqu’il permet non seulement de créer la différenciation lexicale à partir des items (les paires minimales) mais aussi et surtout d’exercer une fonction syntaxique dans la structure. En effet, le suprasegment peut être, selon les langues, un ton, un accent, un accent tonal etc. Conformément au choix opéré par la langue, ces éléments suprasegmentaux se réalisent au-dessus des segments pour marquer le timbre mélodique dans la réalisation des items ou phrases. Contrairement à l’intrasegment, le suprasegment ne fait pas partie intégrante du segment mais ils interagissent dans leur réalisation au niveau de la structure lexicale puisque les segments constituent le support segmental de ces constituants suprasegmentaux. En baoulé la couche prosodique est déterminée par un ensemble d’unité tonale dont l’une en l’occurrence le ton moyen est l’objet de cet article. En effet, le champ de réalisation du ton moyen étant problématique car il se réalise très souvent sur des items à structure CV₁CV₂ qui, par amuïssement de la première voyelle, c’est-à-dire V₁ devient en structure de surface CCV.

Questions : Y’a-t-il des tons liés à la matrice des phonèmes en baoulé ? La réalisation du ton moyen sur des items à structure CCV n’est-elle pas liée à la modification d’une autre unité tonale ? Un downdrift ? Un downstep ?

Selon Molou K. (2016) le ton moyen en kòdé (parler baoulé) est la résultante d’une action de downdrift, c’est-à-dire le relèvement d’un ton bas ou de downstep, c’est-à-dire l’abaissement d’un ton haut. Ainsi donc la modification du ton qui se réalise finalement moyen peut être due à l’influence d’un élément intrasegmental prosodique contenu dans la matrice des segments (phonèmes) ou plutôt sous l’action d’un suprasegment (le ton) qui a perdu son support segmental. C’est ainsi Tchagbalé Z. (1998 : 441-454) mentionne que quelques consonnes du gouro contiennent dans leur matrice des tons qui autorisent ou empêchent un autre ton de se réaliser dans leur champ de réalisation. De même en baoulé les consonnes ont dans leur matrice des unités tonales qui ont le trait + ou – fort et qui peuvent ou non autoriser qu’un autre élément prosodique se réalise dans leur environnement de réalisation. En guise d’illustration, voyons ces items :

- | | |
|----------|---------------------|
| 1. blā | « femme » |
| 2. trō | « sauce » |
| 3. mlā | « mercredi » |
| 4. bōtrō | « ville » |
| 5. ñnā | « feuille, type » |
| 6. mlā | « loi » |
| 7. blō | « poisson, espèce » |
| 8. fwē | « samedi » |

V. LE SYSTEME VOCALIQUE

Les voyelles en baoulé sont des phonèmes sur lesquelles se réalisent des unités tonales. Ces voyelles permettent en effet dans leur association avec les consonnes de former des syllabes et/ou des items capables de sens. Le tableau phonologique des voyelles du baoulé se présente comme suit :

| Lieu d’articulation | ANTERIEURES | | CENTRALES | | POSTERIEURES | |
|------------------------|-------------|---------|-----------|---------|--------------|---------|
| | Orales | Nasales | Orales | Nasales | Orales | Nasales |
| Fermées | i | ɨ | | | u | ɯ |
| Mi-fermées | e | | | | o | |
| Mi-ouvertes | ɛ | ɛ̃ | | | ɔ | ɔ̃ |
| Ouvertes | | | a | ɑ | | |

Toutes ces voyelles configurées dans le tableau ci-dessus sont des voyelles phonologiques du baoulé. Elles sont porteuses de tons dans leur combinaison lexicales avec les consonnes dudit parler. Il importe de souligner que toutes les voyelles du baoulé sont d’offices sonores et constituent les domaines de réalisation par excellence de plusieurs éléments prosodiques.

CONCLUSION

L’étude des traits forts prosodiques dans les matrices des supposés phonèmes en baoulé sera la condition *sine qua non* pour attester les caractères phonologiques desdits phonèmes. En effet, cette étude a montré que la réalisation du ton moyen en baoulé est fonction de plusieurs traits prosodiques à savoir le segment lui-même, l’intrasegment, l’intrasegment et le suprasegment qui sont syntaxiquement situés de part et d’autre du segment concerné.

Références bibliographiques :

- ADOUAKOU, Sandrine (2005), *Tons et interactions dans la langue agni indénié*, Thèse de Doctorat Unique, Université de Bielefeld, Allemagne, 240 p.
- CREISSELS, Denis, KOUADIO, N’guessan Jérémie (1977), *Description phonologique et grammaticale d’un parler baoulé*, Abidjan, ILA, 642 p.

- *** (1999), *Baoulé: le dòn, parler de la commune de Bouaké et le kòdé de la Sous-préfecture de Béoumi, rapport de DEA.*
- MOLOU, Kouassi Ange Aristide (2010), *Le système tonal du kòdé*, Abidjan, ILA, Mémoire de DEA.
- MOLOU, Kouassi Ange Aristide (2016), *Les tons du kòdé : Aspects lexical et grammaticaux*, Thèse de Doctorat, Abidjan, ILA, 352p.
- TCHAGBALE, Zachari (2002), *L'accent tonal du Tem*, in Gut, Ulrike and Dafydd Gibbon (eds.) *Typology of African Prosodic Systems 2001 Proceedings*. Universität Bielefeld, p. 125-148.
- TCHAGBALE, Zachari (1998), *Le ton bas de la consonne sonore forte dans quelques langues africaines*, in *Faits de langues* n°11-12, octobre, p.441-454.
- TCHAGBALE, Zachari (1976), *Phonologie et tonologie du Tem*, Thèse de Doctorat de 3^e Cycle, Université de Paris 3- Sorbonne Nouvelle.
- TCHAGBALE, Zachari (1972/1973), *Recherches phonématiques et prosodiques sur le Tem, Langue voltaïque. Rapport de fin de Première Année du 3e Cycle*. Université de Paris 3- Sorbonne Nouvelle.
- TIMYAN, Judith (1974), *Les tons du baoulé. Comparaison de deux dialectes*, in *Annales Université Abidjan, Série H*, n°1, p.261-281.